

# CATALOGUE FORMATIONS ET PRESTATIONS 2026



## RENFORCEZ VOS COMPÉTENCES

DROIT SOCIAL - RESSOURCES HUMAINES - DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL - RSE

## DES EXPERTS ENGAGÉS AU SERVICE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT

UIMM Auvergne Services est une société de services adossée à l'UIMM Auvergne, syndicat des entreprises de la métallurgie en Auvergne.

Notre ambition est de créer les conditions favorables au développement des entreprises industrielles en Auvergne. Avec UIMM Auvergne Services, nous avons souhaité développer vos compétences dans nos domaines d'expertise que sont le droit social, les ressources humaines, le développement industriel et la RSE.

### Ce qui nous différencie ?

Notre expertise, notre expérience et notre proximité quotidienne auprès des entreprises industrielles nous permettent de vous proposer des programmes de formation pratiques et adaptés à vos besoins. Vous avez une demande spécifique ? Nos intervenants-experts réalisent également des prestations individuelles sur-mesure.



**Aline PICARONY,**  
Directrice UIMM Auvergne Services

Avec UIMM Auvergne Services, nous élargissons notre offre de services afin de poursuivre notre ambition : **créer les conditions favorables au développement des entreprises industrielles en Auvergne.**

# Nos formatrices



## Diane ROZIÉ, Formatrice et consultante en droit social

Diplômée d'un Master Juriste d'entreprise et titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), elle a exercé 10 ans en qualité d'avocat dans différents cabinets à dominante en droit social.

**Compétences :** droit social



## Françoise TOURNILHAS, Formatrice et consultante en droit social

Titulaire d'une maîtrise en Administration Economique et Sociale (AES), Françoise exerce depuis plus de 30 ans la fonction de juriste au sein de l'UIMM.

**Compétences :** droit social



## Julie GRATIEN, Formatrice et consultante en développement industriel et RSE

De formation ingénieur, elle dispose de 15 ans d'expérience dans le conseil à l'innovation auprès d'entreprises industrielles. Ses missions passées l'ont conduite à accompagner et former des équipes de consultants.

**Compétences :** performance globale, innovation, industrie durable



# Nos intervenants

**Hélène FOSSE** : Formatrice et consultante en ressources humaines et management

**Marielle CHABIDON** : Formatrice et consultante en ressources humaines et management

**Jean-François DELDON** : Expert en intelligence artificielle

**Stéphanie ROUSSET** : Formatrice et consultante en prévention santé au travail

**Jean-Marie LENOIR** : Expert en neurosciences

**Laurent COUSSONNET** : Expert en stratégie partenariat



Informations et inscriptions : Joëlle MAUBERT-PLAGNE et Cécile MAURY

04 73 90 15 43 - [uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

# Sommaire

## DES FORMATIONS POUR MONTER EN COMPÉTENCES

### Droit social

L'inaptitude du salarié.....	8
L'essentiel de la Convention Collective Nationale de la Métallurgie.....	9
Le CSE en pratique : les essentiels.....	10
Les fondamentaux du droit du travail.....	11
Intéressement/Participation et prime de partage de la valeur.....	12
Elections CSE : cadre réglementaire et organisation pratique.....	13
Les alternatives aux licenciements économiques.....	14
Les congés payés.....	15
La rupture du contrat de travail pour motif non-économique.....	16
Le pouvoir disciplinaire en pratique.....	17
Appréhender les principales notions en droit préal au travail.....	18
Les clauses du contrat de travail.....	19
Les contrats de travail précaires : cadre légal, conventionnel et bonnes pratiques.....	20
Les éléments de rémunération dans la CCNM.....	21
L'organisation du temps de travail.....	22
Les fondamentaux de la classification des emplois.....	23

### Ressources humaines

Manager l'absentéisme dans son équipe.....	25
Bien communiquer en équipe pour mieux faire passer les messages.....	26

### Développement industriel / RSE

Prévenir les risques psychosociaux.....	27
Impact et influence du discours.....	28
Parcours stratégie.....	29
Parcours dirigeant 5.0 - Promotion 2026.....	30
Modules 1 à 4 : L'Intelligence Artificielle.....	31
Mettre en oeuvre une démarche RSE.....	35

# DES PRESTATIONS SUR MESURE

## Ressources humaines

38.....	Accompagnement RH
39.....	Optimiser le recrutement
40.....	Optimiser les entretiens de parcours professionnel
41.....	Pilotage des rémunérations
42.....	Prévention de l'absentéisme
43.....	Le service de contre-visite médicale

## RSE

44.....	La prévention des RPS
45.....	Accompagnement RSE
46.....	Intelligence Artificielle : Cas d'usage industriel

# Ce métier me rapproche de mes valeurs personnelles.

Découvre l'histoire de Mélodie, responsable environnement, santé, sécurité et énergie, et toutes les voies d'accès à l'industrie pour les talents féminins :

[tuastaplace.com](http://tuastaplace.com)



**TU AS  
TA PLACE**

programme initié et soutenu par

**UIMM**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



# FORMATIONS

**DROIT SOCIAL**

**RH**

**DÉVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL  
RSE**

# FORMATION

## L'inaptitude du salarié



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
 - quiz, exercices  
 - exemples et études de cas pratiques  
 - évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
 - certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Identifier les différentes étapes de la procédure d'inaptitude
- Anticiper les difficultés d'application de la réglementation
- Faciliter la gestion des cas particuliers

### >> PROGRAMME

#### Introduction

La notion d'inaptitude et la distinction avec d'autres notions voisines

#### L'aptitude avec réserves

#### La déclaration d'inaptitude

La compétence exclusive du médecin du travail

Le constat de l'inaptitude

#### La procédure de contestation

#### Le délai d'un mois

Le calcul du délai

L'indemnisation du salarié pendant le délai

#### L'obligation de reclassement

Le moment de la recherche de reclassement

L'étendue de l'obligation de reclassement

La consultation du CSE

Les garanties conventionnelles

#### Le licenciement pour inaptitude

La procédure à respecter

Les indemnités de rupture

#### Les sanctions encourues

#### L'articulation du licenciement pour inaptitude avec d'autres modes de rupture du contrat de travail

#### Cas particuliers

### À SAVOIR

Cette formation alterne exposés juridiques et temps d'échanges. Tout au long de votre formation, vous bénéficierez d'une méthode à laquelle vous pourrez vous référer en situation de travail.

## L'essentiel de la Convention Collective Nationale de la Métallurgie



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Françoise TOURNILHAS, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
[uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

**La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.**  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- S'approprier la classification des emplois
- Maîtriser les règles spécifiques de la CCNM

### >> PROGRAMME

#### **Les essentiels de la Classification dans la métallurgie**

- La fiche d'emploi
- La Cotation et le Classement des salariés

#### **Contrat de travail : naissance, vie et rupture**

- La période d'essai
- Les congés
- La maladie
- L'inaptitude
- La rupture du contrat de travail

#### **La durée du travail**

- Les heures supplémentaires
- Les organisations particulières du travail
- Les conventions de forfaits annuels
- Le temps partiel

#### **La rémunération**

- Les Salaires Minimum Hiérarchiques (SMH)
- La prime d'ancienneté

#### **Les déplacements professionnels**

#### **Panorama de la Protection Sociale Complémentaire**

### À SAVOIR

Vous voulez connaître l'essentiel de la convention de la métallurgie, cette formation est particulièrement adaptée à une montée en compétence.

## Le CSE en pratique : les essentiels



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager, personne en charge des RH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès :** 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

**La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.**  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Comprendre les rôles et les prérogatives du CSE et de ses membres
- Élaborer un cadre de travail avec le CSE
- Préparer et animer les réunions du CSE

### >> PROGRAMME

#### **L'organisation du CSE**

Composition du CSE

#### **Les moyens du CSE**

Les moyens matériels et financiers

Les commissions du CSE

#### **Gérer les membres du CSE**

Les crédits d'heures de délégations

Déplacement et circulation

#### **Animer une réunion du CSE**

L'établissement d'un calendrier annuel de travail

Le rôle des acteurs

Le déroulement des réunions

#### **Informer et consulter les IRP**

Mettre en place et gérer les processus d'information et de consultation du CSE

La BDESE

#### **La négociation dans l'entreprise**

Les négociations obligatoires et leur articulation avec le calendrier du CSE

#### **Eviter les risques juridiques liés à la représentation syndicale**

Le délit d'entrave

Le principe de non-discrimination syndicale

### À SAVOIR

Cette formation applicable ne requiert aucune connaissance de base sur le CSE. Elle se veut être immédiatement praticable en entreprise.

## Les fondamentaux du droit du travail



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant de PME/PMI, directeur de site, chef d'équipe, chef de service, manager de proximité, ARH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Acquérir un socle minimal de connaissances en droit du travail dans le cadre particulier de la CCNM
- Sensibiliser l'encadrement aux obligations et interdictions
- Faire prendre conscience au public visé des risques encourus en cas de non-respect des règles de droit du travail

### >> PROGRAMME

#### Les règles régissant l'embauche

Le respect des formalités

#### La durée du travail

La limite du temps de travail

Les temps de déplacement

#### Les repos et congés

Les congés payés

Le congé paternité et de maternité

#### La santé et la sécurité

Les visites médicales obligatoires

Le droit d'alerte et le droit de retrait

#### Le contrôle de l'activité du salarié

Les contrôles d'alcoolémie

Le droit disciplinaire

### À SAVOIR

Une formation accessible à tous et une approche pratique-pratique.

## Intéressement/Participation et prime de partage de la valeur



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Françoise TOURNILHAS, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant de PME/PMI, directeur de site, chef d'équipe, chef de service, manager de proximité, ARH



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Appréhender dans leur ensemble les dispositifs de partage de la valeur
- Prendre conscience de l'intérêt de ces dispositifs afin de pouvoir les inscrire dans une politique globale de partage de la valeur

### >> PROGRAMME

#### Intéressement

- Principe de base  
Mise en place  
Contenu de l'accord  
Calcul, répartition et distribution

#### Participation

- Principe de base  
Mise en place  
Contenu de l'accord  
Calcul, répartition et distribution

#### Prime de partage de la valeur

- Mise en place  
Bénéficiaires  
Montant, versement  
Régime juridique  
Régime social et fiscal

### À SAVOIR

Au-delà des obligations réglementaires, cette formation vous aide à développer une politique de rémunération incitative.

## Élections du CSE : cadre réglementaire et organisation pratique



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager, personne en charge des RH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Piloter la préparation des élections du CSE
- Piloter la gestion des élections
- Anticiper et gérer le contentieux électoral

### >> PROGRAMME

#### **Le cadre de l'organisation des élections**

- Le décompte des effectifs  
Le périmètre des élections  
Les élections partielles

#### **Piloter la préparation des élections**

- Identifier les étapes  
Assurer l'organisation matérielle des élections

#### **Piloter la gestion pratique des élections**

- Procéder au dépouillement  
Attribuer les sièges  
La proclamation des résultats

#### **Anticiper et gérer les contentieux relatifs aux élections**

- Les irrégularités  
L'annulation du scrutin

### À SAVOIR

Cette formation sera votre guide indispensable à la réalisation des élections du CSE.

## Les alternatives aux licenciements économiques



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Françoise TOURNILHAS, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
[uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Identifier les différentes alternatives juridiques aux licenciements pour motif économique
- Comprendre les outils à disposition de l'employeur pour anticiper et gérer les difficultés économiques
- Apprécier les implications juridiques et sociales de chaque alternative

### >> PROGRAMME

#### Les dispositifs d'aménagement de l'activité

Les dispositifs d'activité partielle

- Cas de recours et cadre légal
- Procédure de demande préalable

Mise en œuvre de l'activité partielle dans l'entreprise

Indemnisation des salariés et indemnisation de l'entreprise

Les accords de performance collective

- Objet de l'APC
- Quelle mesure négocier ? Dans quelles limites et pour quel objectif poursuivi ?

Le prêt de main d'œuvre

#### Les dispositifs d'aménagement des emplois

La gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels

L'articulation de la GPEC avec les dispositifs connexes (formation, recrutement, départs volontaires)

Les étapes de l'élaboration de l'accord GPEC

Les ruptures conventionnelles collectives

Les étapes de l'élaboration de l'accord

Les modalités de rupture d'un commun accord

Le congé de mobilité

L'accord Mesures Urgentes

### À SAVOIR

Profiter d'une période de sous-activité pour réfléchir à de nouveaux aménagements de l'activité et des emplois.

## Les congés payés



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH, chargé de la paie, manager

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Connaître les règles juridiques notamment l'organisation, les départs, la prise et l'indemnisation
- Maîtriser les changements légaux, conventionnels et jurisprudentiels
- Anticiper les dispositions spécifiques

### >> PROGRAMME

#### **La durée du congé**

Les périodes d'acquisition

Les différents types de congés

Décompte en jours ouvrables ou jours ouverts

#### **La prise du congé**

La période de prise des congés payés

L'incidence de la maladie sur les congés payés

#### **L'indemnisation des congés payés**

L'indemnité de congés payés

L'indemnité compensatrice de congés payés

### À SAVOIR

Cette formation allie exposés théoriques et applications pratiques.

## La rupture du contrat de travail pour motif non-économique



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Françoise TOURNILHAS, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Connaitre les différentes procédures applicables
- Sécuriser les ruptures du contrat de travail
- Estimer le coût d'une rupture
- Appréhender le risque contentieux

### >> PROGRAMME

#### **Les ruptures à l'initiative du salarié :**

La démission

Le départ à la retraite

La rupture anticipée d'un CDD ou d'une période d'essai

#### **Les ruptures à l'initiative de l'employeur**

Le licenciement

La mise à la retraite

La rupture anticipée d'un CDD ou d'une période d'essai

#### **Les cas particuliers**

La rupture conventionnelle

Le décès du salarié

La prise d'acte

### À SAVOIR

Une formation très opérationnelle qui permet de balayer les cas de rupture les plus fréquents et la façon de les gérer.

## Le pouvoir disciplinaire en pratique



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH, chargé de la paie, manager opérationnel, responsable hiérarchique

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de la procédure disciplinaire dans le cadre particulier de la CCNM
- Se mettre à jour des adaptations récentes du droit disciplinaire, aux évolutions du monde du travail (nouvelles technologies, protection de la vie personnelle et de la santé mentale notamment)
- Avoir les bons réflexes opérationnels pour limiter le risque contentieux

### >> PROGRAMME

#### **La faute**

Les faits sont-ils de nature à être sanctionnés ?

Faut-il sanctionner maintenant ?

Puis-je m'abstenir de sanctionner ?

#### **La sanction**

Quelle sanction choisir ?

Quelle procédure à respecter ?

### À SAVOIR

Une formation à jour des dernières actualités du contentieux disciplinaire.

Une formation opérationnelle d'application immédiate.

# FORMATION

## Appréhender les principales notions en droit pénal du travail



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager, personne en charge des RH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
 - quiz, exercices  
 - exemples et études de cas pratiques  
 - évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
 - certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Définir l'obligation de sécurité de l'employeur
- Identifier les situations à risques et les éviter
- Organiser la prévention des risques

### >> PROGRAMME

#### **Les infractions propres au droit du travail**

Les infractions à la réglementation sur la santé et la sécurité  
Le harcèlement moral et sexuel

#### **Les infractions de droit pénal**

Les atteintes involontaires à la vie de personnes

#### **Les infractions au code de la route**

#### **Le constat des infractions**

Les agents de contrôle  
Le déclenchement des poursuites pénales

#### **Le pénallement responsable**

L'auteur de l'infraction  
La délégation de pouvoirs

#### **Prévenir et agir face à une situation de risque**

Le rôle central de l'employeur  
Les sanctions à l'encontre du salarié

### À SAVOIR

Une formation concrète qui permet de reconnaître et comprendre les dangers auxquels l'employeur peut s'exposer.

## Les clauses du contrat de travail



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Françoise TOURNILHAS, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès :** 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Identifier les spécificités de chaque clause
- Sécuriser la rédaction des contrats de travail de l'entreprise

### >> PROGRAMME

#### Les clauses relatives au volume et à la répartition du temps de travail

Clauses de conventions de forfait en heures ou en jours

Le temps partiel

#### Les clauses liées à la structure et au montant de la rémunération

Clause de variation de la rémunération

Les avantages en nature

Les primes

Les frais professionnels

#### Les clauses relatives au lieu de travail

Clause de mobilité

Télétravail

#### Les clauses en lien avec l'exécution du contrat de travail

Reprise d'ancienneté

Clause d'exclusivité

Mise à disposition de matériel

#### Les clauses liées à la modification des fonctions

Prêt de main d'œuvre

Période probatoire

#### Les clauses relatives à la fin du contrat de travail

Clause de non-concurrence

Clause de dédit formation

### À SAVOIR

Entrainement à l'analyse et à la rédaction de clauses sensibles des contrats de travail.

## Les contrats de travail précaires : cadre légal, conventionnel et bonnes pratiques



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH, responsable administratif, chargé de recrutement

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Sécuriser le processus de recrutement en choisissant le contrat précaire adapté
- Connaître les principes entourant la rédaction des contrats
- Maîtriser les modalités de rupture des contrats de travail

### >> PROGRAMME

#### **Identifier les cas de recours aux contrats précaires**

Les motifs de recours commun

Les cas de recours interdits

#### **La conclusion des contrats précaires**

La période d'essai

La durée du contrat précaire

Le renouvellement du contrat précaire

#### **Focus : les délais de carences conventionnels**

#### **L'exécution des contrats précaires**

Le principe de l'égalité de traitement

La suspension du contrat

#### **La cessation des contrats précaires**

La rupture anticipée

#### **La poursuite des relations contractuelles**

#### **Les sanctions**

#### **Le CDI intérimaire**

### À SAVOIR

Une formation pragmatique qui permet de mesurer les risques liés au recours aux contrats de travail précaires.

## Les éléments de rémunération dans la Convention Collective Nationale de la Métallurgie



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Françoise TOURNILHAS, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH



**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Savoir calculer les différentes primes et garanties conventionnelles
- Connaitre leur évolution
- Mesurer l'impact de la CCNM sur la masse salariale

### >> PROGRAMME

#### Les éléments mensuels

La prime d'ancienneté (paramètres de calcul, évolution)

Les primes liées à certaines organisations du travail (travail de nuit, prime de repas ...)

Le régime de prévoyance conventionnel

#### Les éléments ponctuels

Le maintien de salaire en cas de maladie

Les temps de déplacement

Les inventions

#### Les éléments annuels

Les Salaires Minimaux Hiérarchiques

Les garanties conventionnelles annuelles

### À SAVOIR

Une formation avec une multitudes d'exercices afin de vérifier la conformité de votre pratique paye avec le socle conventionnel.

## L'organisation du temps de travail



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH, chargé de la paie, manager

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques liées au temps de travail dans son décompte et dans son organisation.
- S'approprier les règles spécifiques issues de la CCNM ainsi que les règles transitoires.
- Optimiser l'organisation du temps de travail dans son entreprise

### >> PROGRAMME

#### **Bien qualifier les différents types de temps**

Le temps de travail effectif (durée de travail, heures supplémentaires, temps partiel)

Les autres types de temps (habillage, déshabillage, astreinte, déplacements professionnels)

#### **Adapter l'organisation du travail à l'activité de l'entreprise**

Faire face aux variations d'activité (organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine, conventions de forfait en heures et en jours)

Assurer le fonctionnement en continu de l'entreprise (travail de nuit, travail en continu, équipes de suppléance)

### À SAVOIR

Une formation qui tient compte des nombreuses règles spécifiques à la métallurgie.

## Les fondamentaux de la classification des emplois



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Personne en charge des RH, responsable de production participant aux descriptions et cotations des emplois de leur entreprise ou toute personne impliquée dans le système de classement des emplois



**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- S'approprier la classification des emplois au regard des nouvelles dispositions conventionnelles.
- Élaborer et coter une fiche descriptive d'emploi au travers du référentiel paritaire d'analyse des emplois.
- Appliquer dans le temps l'intégralité du titre V de la CCNM relatif à la classification.

### >> PROGRAMME

#### **Élaborer une fiche descriptive d'emploi**

Méthodologie de la rédaction de la fiche descriptive d'emploi

Structure de la fiche descriptive d'emploi

#### **La cotation des emplois**

Les principes fondamentaux

Comprendre les critères classants

#### **Le classement des contrats en alternance**

Le principe

La notification

#### **Exercices de cotation d'emplois**

#### **La remise de la fiche descriptive d'emploi et de la cotation**

À l'embauche

Au changement de classement

#### **L'entretien professionnel**

#### **Les parcours professionnels**

### À SAVOIR

Une sensibilisation pratique aux nouvelles règles de classification des emplois.

Des conseils utiles pour éviter les risques.

Une formation adaptée au milieu industriel.

Des quiz et des exercices pratiques de cotation.

# Chaque pièce terminée, c'est une fierté en plus.

Sandrine, opératrice de production

# TU AS TA PLACE

programme initié et soutenu par

**UIMM**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



# FORMATION

## Manager l'absentéisme dans son équipe



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrices :** Hélène FOSSE ou Marielle CHABIDON, formatrices et consultantes en ressources humaines et management



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, personne en charge des RH, chargé de paie, manager opérationnel, responsable hiérarchique



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- quiz, exercices  
- exemples et études de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Réagir en cas d'absence imprévue dans son équipe
- Jouer son rôle de manager, en prenant en compte les risques juridiques et sociaux
- Savoir mener les étapes de ré-accueil de façon positive pour prévenir l'absentéisme
- Adopter les bonnes pratiques pour prévenir l'absentéisme dans son équipe

### >> PROGRAMME

#### **Comment réagir en cas d'arrêt de travail ?**

Les bons réflexes selon les types d'absence

Les erreurs à éviter

Les pratiques de l'entreprise

Point pratique : qui fait quoi en cas d'absence

#### **Pourquoi et comment conserver le lien pendant l'absence ?**

Les avantages et les risques

Les différents cas d'entretiens téléphoniques

Point pratique : être pertinent au téléphone

#### **Comment gérer le retour d'absence ?**

L'objectif de l'entretien de ré-accueil

Les messages à passer

Les bonnes pratiques et les pièges à éviter

Les outils de communication associés

Point pratique : l'entretien de ré accueil

#### **Comment prévenir l'arrêt de travail ?**

Les bons réflexes

Les erreurs à éviter

Les poly-absents et les longs malades

Le soutien du service RH

Point pratique : parler de l'absentéisme dans son équipe

### À SAVOIR

Des conseils et astuces tout au long de la formation.  
Alternance d'apports théoriques et méthodologiques.  
Expression des participants : favoriser l'échange des pratiques et le partage des expériences pour enrichir les discussions et que chaque participant se sente concerné par la formation.

# FORMATION

## Bien communiquer en équipe pour mieux faire passer les messages



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1,5 jour / 11h en présentiel



**Formatrices :** Hélène FOSSE ou Marielle CHABIDON, formatrices et consultantes en ressources humaines et management



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :** Manager, toute personne en charge d'une équipe

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 840,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

**La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.**  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Préparer son intervention et structurer son discours
- Adapter sa communication à ses interlocuteurs
- Développer de l'aisance en situation de communication
- Se préparer et faire face aux situations délicates
- Consolider les acquis de la formation à partir d'une prise de recul sur la pratique

### >> PROGRAMME

#### Session 1 : Les clés d'une communication d'équipe efficace

##### **Positionner son rôle dans la communication interne de l'entreprise**

Comprendre les enjeux d'une communication interne efficace et son rôle dans le processus

Mieux communiquer pour renforcer sa légitimité de superviseur

Être convaincu pour être convainquant

Point pratique : s'approprier le message à transmettre

##### **Structurer son intervention devant un groupe**

Préparer stratégiquement son intervention

Structurer son discours, choisir ses supports

Soigner les instants clefs (démarrage, cœur d'intervention, conclusion)

Point pratique : préparer la feuille de route de son intervention

##### **Développer de l'aisance dans sa prise de parole**

Adapter sa position oratoire en fonction des situations

Gérer son stress et son énergie

Expérimenter quelques astuces de comédien

Point pratique : se mettre en condition avant d'entrer en scène

##### **Parler à tous en captant l'attention de chacun**

Susciter une dynamique de groupe positive

Déchiffrer les comportements et s'adapter

Anticiper et gérer les situations délicates

Point pratique : comment je réagis quand...

#### Session 2 : Communiquer en s'appuyant sur ses points forts

Partager sur les mises en pratique

Faire part de son expérience, de ses ressentis et de ses résultats

Identifier ses points et ses axes de progrès

Point pratique : construire son plan d'action personnel (C/C/C)

### À SAVOIR

Travail à partir des cas réels de communication des participants.

## Prévenir les risques psychosociaux (RPS)



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Stéphanie ROUSSET, formatrice et consultante en prévention santé au travail



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Toute personne souhaitant participer à une action de prévention des risques psychosociaux (RPS) dans l'entreprise



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- étude de cas pratiques  
- évaluation à chaud et à froid  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Identifier le risque psychosocial comme un risque professionnel
- Repérer les facteurs de risques
- Initier une démarche de prévention

### >> PROGRAMME

#### Comprendre les risques psychosociaux

Définition et spécificités pour l'industrie

Enjeux humains et économiques pour l'entreprise

Le cadre de la réglementation et les responsabilités de l'entreprise

#### Appréhender les risques psychosociaux

La notion de risques psychosociaux et les familles de risques psychosociaux

Les composantes des risques psychosociaux

Les facteurs d'exposition aux risques

#### Initier une démarche de prévention

Mise en œuvre opérationnelle : organisation interne et appuis externes (référents, encadrement, CSE, partenaires de la prévention).

Cas pratique : étude de cas industriel

- Diagnostic
- Proposition d'actions concrètes
- Intégration au Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Indicateurs de veille en prévention et évaluation des plans d'actions

### À SAVOIR

Apports de connaissances, décryptages  
Outils méthodologiques  
Partage de bonnes pratiques  
Réflexions collectives

## Impact et influence du discours



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formateur :** Jean-Marie LENOIR, expert en neurosciences



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
DRH, directeur commercial

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- QCM de fin de session  
- évaluation à chaud et à froid  
- certificat de réalisation

**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement du cerveau de son interlocuteur
- Formuler un message percutant
- Maîtriser sa gestuelle et sa posture pour renforcer son impact
- Produire un retour positif ou négatif
- Élaborer un discours efficace de présentation d'entreprise

### >> PROGRAMME

Une approche ludique du fonctionnement du cerveau, accompagnée de petites expériences permettant de ressentir ce que l'autre perçoit lorsque nous nous exprimons

#### Structure du discours

Apprendre à construire un discours grâce à des techniques de communication qui renforcent la clarté et la pertinence

Maîtriser les approches orales et écrites afin de créer un véritable sentiment de proximité avec son interlocuteur

#### Le retour de l'autre

Produire un retour positif ou négatif sans porter de jugement sur la personne

Transmettre un message de façon compréhensible et susciter l'engagement de son interlocuteur

#### La posture

Techniques de gestuelle pour accompagner efficacement son discours, ses présentations et ses prises de parole en public

Travail sur la voix, le rythme et l'intonation pour renforcer l'impact

#### Présentation de son entreprise

Méthodes pour élaborer un discours de présentation percutant, clair et facile à mémoriser

## À SAVOIR

Expériences et ateliers pratiques  
Apports de connaissances, décryptages  
Outils méthodologiques  
Partage de bonnes pratiques  
Réflexions collectives

# FORMATION

## Parcours stratégie



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 3 demi-journées / 12h en présentiel



**Formateur :** Laurent COUSSONNET, expert en stratégie partenariat



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager, responsable BU, directeur commercial



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- restitution en fin de parcours  
- évaluation à chaud et à froid  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 1050,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

Nombre réduit de participants lié à la confidentialité et la nécessité de travailler en séance

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### À SAVOIR

Approche pratique et collaborative + travail individuel intersession

### >> OBJECTIFS

- Comprendre son environnement concurrentiel et son marché cible
- Identifier les activités clés de l'entreprise qui créent de la valeur
- Définir la « valeur unique » que l'entreprise offre à ses clients
- Identifier les éléments différenciateurs visibles et pertinents pour le marché
- Repérer les forces et faiblesses internes par rapport à la concurrence
- Formaliser des choix stratégiques en lien avec la valeur créée
- Élaborer un plan d'actions stratégique

### >> PROGRAMME

#### Session 1

Analyser son marché : segments, besoins, tendances

Cartographier ses concurrents

Identifier chaque étape de la chaîne de valeur (approvisionnement, production, logistique, commercialisation, service après-vente, gestion RH, achats, R&D, SI, management, etc.)

Flécher les éléments différenciants

Atelier pratique : restitution devant le groupe

**Travail à produire en amont de la session : cartographier la chaîne de valeur de son entreprise et repérer les activités générant un avantage compétitif**

#### Session 2

Clarifier la proposition de valeur : savoir-faire, proximité client, réactivité, qualité, personnalisation, etc.

Flécher les produits, services et processus qui ont le plus de valeur pour le marché

Atelier pratique : restitution devant le groupe

**Travail à produire en amont de la session : formaliser sa proposition de valeur - Distinction entre valeur créée (interne) et valeur perçue (client)**

**Avoir testé la proposition de valeur auprès de collaborateurs ou partenaires**

#### Session 3

Transformer la chaîne de valeur et la proposition de valeur en axes stratégiques prioritaires

Définir où concentrer les efforts pour créer un avantage compétitif durable

Atelier pratique : restitution devant le groupe

**Travail à produire en amont de la session : identifier 3 axes stratégiques à partir des forces et leviers différenciateurs**

### LIVRABLES

Identification de 3 à 5 leviers de différenciation internes et de marchés cibles

Proposition de valeur formalisée : traduire son savoir-faire et ses forces en bénéfices concrets pour le client, pour mieux se positionner face à la concurrence

Stratégie formalisée et déclinée en actions concrètes



## IA Module 1: L'IA dans vos métiers industriels



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formateur :** Jean-François DELDON, expert en intelligence artificielle



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager R&D, bureau d'étude et méthodes, production, performance industrielle, etc



**Matériel requis :** ordinateur portable  
**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- exercices de co-construction  
- cas pratiques tout au long de la formation  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'IA, son potentiel et ses limites
- Identifier des applications de l'IA dans votre environnement industriel
- Intégrer l'IA générative à vos pratiques professionnelles

### >> PROGRAMME

#### **Mes données, l'intelligence artificielle et l'automatisation**

Explications et illustration sur un cas concret qui mobilise ces trois technologies

#### **L'intelligence artificielle, comment ça fonctionne ?**

Qu'est-ce que l'IA ? Concepts fondamentaux

Les différents types d'IA : déterministe, prédictive et générative

#### **Atelier pratique**

Manipulation de Google Teachable Machine

Utilisation d'un modèle sans avoir à coder

#### **L'intelligence artificielle, cas d'usage dans l'industrie**

Réflexion autour de trois cas classiques d'utilisation de l'IA en industrie : maintenance prédictive, contrôle qualité et ordonnancement, planification de production

#### **IA générative**

Comment fonctionne l'IA générative ?

Bonnes pratiques : formuler des instructions (prompts) permettant d'obtenir le résultat souhaité

Différents outils d'IA générative : ChatGPT (OpenAI), LeChat (Mistral), Gemini (Google), Claude (Anthropic)

Explication et présentation de l'IA générative multimodale (images, sons, vidéos)

#### **Atelier pratique**

Exploration de l'IA générative

#### **Limites et vigilances de l'IA**

Approche critique : biais, incohérences, erreurs

Éthique et juridique

IA responsable

Sécurité, confidentialité, protection des données

Réglement IA (ou AI Act)

#### **Concrètement, comment passer à l'action ?**

Intégration pratique en environnement industriel

Méthodologie pour identifier les sujets pertinents à traiter

Génération de données pour utiliser l'IA : exemples concrets

Accompagnement au changement, sensibilisation et formation

## À SAVOIR

Partage de bonnes pratiques dans l'industrie  
Réflexions collectives, temps d'ateliers

## IA Module 2 : Automatiser et améliorer les processus commerciaux



**Date :** voir calendrier



**Durée :** ½ journée / 4h en présentiel



**Formateur :** Jean-François DELDON, expert en intelligence artificielle



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager R&D, bureau d'étude et méthodes, production, performance industrielle, etc

**Matériel requis :** ordinateur portable  
**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- exercices de co-construction  
- cas pratiques tout au long de la formation  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 350,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Comprendre où l'IA peut apporter le plus de valeur dans les processus devis et relation client
- Savoir identifier un premier cas d'usage prioritaire et réaliste
- Construire une feuille de route pour un modèle IA de démonstration sécurisé

### >> PROGRAMME

#### Cartographier ses processus industriels

Reconstitution du parcours client → devis

Ciblage des zones « relation clients » à forte valeur ajoutée pour l'IA

Etat des lieux des données existantes

#### Choix d'un cas d'usage

Critères de sélection : impact attendu, faisabilité technique, disponibilité et collecte des données, retour sur investissement rapide, environnement sécurisé « bac à sable » (serveur)

Cas d'usage : élaboration du cahier des charges

#### Feuille de route

Elaboration d'une feuille de route pour un modèle de démonstration IA, avec données, objectifs, indicateurs de performance.

#### Exemples de cas d'usage possibles :

*Assistant IA pour analyser automatiquement les demandes clients et prédimensionner un devis*

*Générateur semi-automatique de cahiers des charges techniques à partir des besoins exprimés*

*Outil d'aide à la relance intelligente basé sur les probabilités de conversion*

*Système de recommandation d'options ou configurations techniques*

*Recherche sémantique dans l'historique des devis réalisés*

### À SAVOIR

Partage de bonnes pratiques dans l'industrie  
Réflexions collectives, temps d'ateliers

## IA Module 3 : Veille stratégique, marketing, analyse de marchés



**Date :** voir calendrier



**Durée :** ½ journée / 4h en présentiel



**Formateur :** Jean-François DELDON, expert en intelligence artificielle



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager R&D, bureau d'étude et méthodes, production, performance industrielle, etc



**Matériel requis :** ordinateur portable  
**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- exercices de co-construction  
- cas pratiques tout au long de la formation  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 350,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Structurer une démarche de veille stratégique orientée marchés, concurrents et tendances
- Identifier comment l'IA peut accélérer et fiabiliser la veille
- Sélectionner un premier cas d'usage prioritaire
- Construire une feuille de route pour un observatoire de marché assisté par IA

### >> PROGRAMME

#### **Cartographier ses besoins en veille stratégique**

Clarifier ses besoins, les utilisateurs, les livrables attendus

Repérer les zones à forte valeur ajoutée pour l'IA

Etat des lieux des données et sources existantes

#### **Choix d'un cas d'usage**

Critères de sélection : impact stratégique (aide à la décision, rapidité d'analyse), faisabilité technique, disponibilité des sources, retour sur investissement rapide (ex. réduction du temps de lecture ou d'analyse), niveau d'automatisation possible, sécurité et conformité (sources publiques, respect copyright), environnement sécurisé « bac à sable » (serveur)

Cas d'usage : élaboration du cahier des charges

#### **Feuille de route**

Elaboration d'une feuille de route pour un modèle de démonstration IA, avec données, objectifs, indicateurs de performance.

*Exemples de cas d'usage possibles :*

*Radar automatique de concurrents : suivi des annonces produits, recrutements, prix, innovations*

*Analyste de marché IA : génération automatique de fiches pays/segments*

*Dashboard d'opportunités basé sur signaux faibles*

*Synthèse automatisée des tendances sectorielles*

*Surveillance réglementaire (résumés + alertes)*

### À SAVOIR

Partage de bonnes pratiques dans l'industrie  
Réflexions collectives, temps d'ateliers

## IA Module 4 : Restitution & approfondissement des cas d'usage



**Date :** voir calendrier



**Durée :** ½ journée / 4h en présentiel



**Formateur :** Jean-François DELDON, expert en intelligence artificielle



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager R&D, bureau d'étude et méthodes, production, performance industrielle, etc



**Matériel requis :** ordinateur portable  
**Prérequis :** avoir suivi les modules 2 et/ou 3



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- exercices de co-construction  
- cas pratiques tout au long de la formation  
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 350,00 € HT  
En intra, nous consulter



**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Permettre à chaque participant de présenter, analyser et faire progresser son cas d'usage IA, tout en consolidant les compétences essentielles :
  - compréhension des types d'IA et de leurs capacités
  - critères d'évaluation d'un cas d'usage
  - construction d'un cahier des charges
  - bonnes pratiques de mise en œuvre

### >> PROGRAMME

#### Rappel des critères d'évaluation d'un cas d'usage

Eléments de contexte : problème concret, workflow actuel, points de friction, données disponibles, hypothèse IA, résultat attendu, KPI

#### Restitution individuelle des cas d'usage

Présentation du cas d'usage

Contexte et problème

Données disponibles

Ce que l'IA apporterait

Premiers obstacles et analyse des risques

Questions ouvertes

#### Discussion & Partage

A partir des cas d'usage présentés : présentation d'une méthode de priorisation (simple et visuelle) :

- Impact (faible / moyen / fort)
- Faisabilité (facile / intermédiaire / complexe)
- Données (disponibles / partiellement / absentes)
- Retour sur investissement (court / moyen / long)

### À SAVOIR

Partage de bonnes pratiques dans l'industrie  
Réflexions collectives, temps d'ateliers

## Mettre en œuvre une démarche RSE



**Date :** voir calendrier



**Durée :** 1 journée / 7h en présentiel



**Formatrice :** Julie GRATIEN, formatrice et consultante en développement industriel et RSE



**Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63)



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager, responsable RH, responsable QHSE, et plus généralement toute personne en charge de la démarche RSE.

**Pas de prérequis nécessaire**



**Supports documentaires :** support dématérialisé remis à l'issue de la formation



**Modalités d'évaluation :**  
- QCM de fin de session  
- évaluation à chaud et à froid  
- certificat de réalisation



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 490,00 € HT  
En intra, nous consulter

**Prix non-adhérent :** nous consulter

De 4 à 10 stagiaires

**En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue**

**Délai d'accès : 1 mois**

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43  
uas@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.  
Pour plus d'informations, nous contacter.

### >> OBJECTIFS

- Comprendre les principes du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.
- Prendre conscience des évolutions en cours.
- Intégrer des préoccupations sociales et environnementales à sa réflexion stratégique.
- S'approprier les étapes de la mise en œuvre d'une démarche RSE.

### >> PROGRAMME

#### RSE, de quoi parle-t-on ?

La RSE, principes clefs et définitions

Les enjeux et défis de la RSE pour une PME/ETI industrielle

#### Les référentiels de la RSE

Les normes et principaux référentiels relatifs à la responsabilité sociale et environnementale

Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM

#### Le cadre réglementaire

L'évolution de la réglementation

Le reporting de durabilité (CSRD) : mesurer les conséquences des activités de son entreprise sur l'environnement, la société et l'économie

#### S'engager dans une démarche RSE

Les étapes clefs

L'implication des équipes

Hiérarchisation des enjeux et des actions (matérialité)

Dialogue avec les parties prenantes

Pilotage de la démarche et du reporting

Valorisation de ses engagements (en interne et en externe)

#### Les leviers stratégiques d'un projet RSE

Innovation

Questionnement de son modèle économique

Achats responsables

Management

### À SAVOIR

Partage de bonnes pratiques dans l'industrie  
Réflexions collectives, temps d'ateliers

# PRESTATIONS

RH

RSE

# Mon parcours ne s'est pas fait tout seul. C'est à moi que je le dois.

Découvre l'histoire d'Élodie, cheffe de projet  
en stratégie industrielle, et toutes les voies d'accès  
à l'industrie pour les talents féminins :  
[tuastaplace.com](http://tuastaplace.com)

**TU AS  
TA PLACE**

programme initié et soutenu par

**UIMM**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



# PRESTATION

## Accompagnement RH



**Durée :** à déterminer en fonction de vos besoins



**Intervenante :** consultante en ressources humaines et management



**Public concerné :**  
Dirigeant PME / PMI  
DRH, DAF, RRH



**Sur devis**



**Informations :**  
Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43 / [uimmauvergne.org](mailto:uimmauvergne.org)

## >> MOYENS UTILISÉS

Entretiens avec dirigeants

Apport de contenu théorique (oral + support écrit)

Proposition d'un plan d'action opérationnel

Fourniture d'outils de travail et de modèles

Grilles d'analyse

Bilan d'actions

## >> L'ACCOMPAGNEMENT RH

L'accompagnement RH consiste à :

- Éclairer le dirigeant sur le niveau de ses pratiques RH
- Proposer à l'entreprise des axes d'amélioration de son organisation
- Aider l'entreprise à mettre en oeuvre ces préconisations sur le plan opérationnel, en tenant compte des ressources mobilisables par l'entreprise
- Ce conseil RH est établi après établissement d'un état des lieux de l'existant

## >> LES DOMAINES D'INTERVENTION

Domaines d'intervention possibles :

- piloter les rémunérations
- professionnaliser les fonctions RH avec des outils, des processus, des pratiques adaptés à l'entreprise
- structurer les parcours professionnels des salariés par une analyse de type GEPP
- améliorer l'attractivité de l'entreprise en travaillant sur les modalités de recrutement, de l'intégration et de l'accueil des alternants.

## >> EXEMPLES DE PRESTATIONS

En fonction des besoins identifiés en début d'accompagnement, la prestation proposée sera adaptée à la situation spécifique de l'entreprise.

### OPTIMISER VOS PRATIQUES RH

- Développer l'attractivité de mon entreprise à travers ma communication RH
- Recrutement et intégration du nouvel embauché
- Mise en place du plan de formation
- Reclassement des salariés
- ...

### AMÉLIORER VOTRE GESTION INDIVIDUELLE DES RH

- Préparation à la conduite des entretiens individuels et professionnels
- Bilans professionnels
- Accompagnement des managers
- Transfert des compétences
- Mobilité interne et gestion des talents
- ...

### VOUS ACCOMPAGNER DANS LE PILOTAGE DE VOS RESSOURCES HUMAINES

- Gestion des variations d'activités
- Développement de la polyvalence
- Pilotage des rémunérations
- Prévention de l'absentéisme
- ...

## Optimiser le recrutement



**Durée :** à déterminer en fonction de vos besoins



**Intervenante :** consultante en ressources humaines et management



**Public concerné :**  
Dirigeant PME / PMI  
DRH, DAF, RRH



**Sur devis**



**Informations :**  
Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43 / [uimmauvergne.org](mailto:uimmauvergne.org)

## >> MOYENS UTILISÉS

Entretiens avec le dirigeant

Atelier avec équipe dirigeante, managers ou une partie du personnel

Apport de contenu théorique (oral + support écrit)

Proposition d'un plan d'action opérationnel (feuille de route des actions prioritaires + calendrier)

Fourniture d'outils de travail et de modèles

## >> OBJECTIFS

Le marché du travail de la Métallurgie se caractérise par de nombreux métiers pénitaires et une concurrence forte entre les entreprises pour attirer les talents. Notre offre d'accompagnement personnalisé dans ce domaine a pour objectifs :

- d'améliorer l'attractivité de votre entreprise afin d'attirer les meilleurs candidats
- d'optimiser vos processus de recrutement pour réduire les délais
- de fidéliser les nouveaux recrutés grâce à une intégration réussie

## >> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Les étapes possibles de l'accompagnement, à adapter en fonction de chaque structure, sont les suivantes :

### Etat des lieux de l'existant

- Analyse des besoins en recrutement
- Évaluation des pratiques de recrutement existantes

### Amélioration de la diffusion des offres d'emploi

- Amélioration de la rédaction des offres d'emploi après travail sur la marque employeur
- Évaluation des canaux de diffusion des offres d'emploi

### Professionnalisation de la sélection des candidats

- Mise en place de techniques d'évaluation spécifiques : tests techniques, mises en situation professionnelles
- Formation à la conduite d'entretiens

### Parfaire l'intégration des nouveaux recrutés

- Élaboration d'un parcours d'intégration
- Mise en place d'un système de parrainage
- Suivi et évaluation de l'intégration et mise en place d'indicateurs de performance

# PRESTATION

## Optimiser les entretiens de parcours professionnels



**Durée :** à déterminer en fonction de vos besoins



**Intervenante :** consultante en ressources humaines et management



**Public concerné :**  
Dirigeant PME / PMI  
DRH, DAF, RRH



**Sur devis**



**Informations :**  
Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43 / [uimmauvergne.org](mailto:uimmauvergne.org)

### >> MOYENS UTILISÉS

Entretiens avec le dirigeant

Apport de contenu théorique (oral + support écrit)

Proposition d'un plan d'action opérationnel

Fourniture d'outils de travail et de modèles

Bilan d'actions

### >> OBJECTIFS

- Mettre l'entreprise en conformité avec ses obligations légales et conventionnelles en matière de parcours professionnel, les entretiens de mi-carrière et les entretiens de fin de parcours professionnel
- Faire de ces entretiens professionnels un levier de la GEPP de l'entreprise
- Travailler l'attractivité de l'entreprise par le bon suivi et la lisibilité des parcours professionnels

### >> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

#### Préparation des entretiens

- État des lieux des emplois et parcours professionnels existants
- Définition des compétences clés de l'entreprise à partir de la stratégie industrielle et économique de l'entreprise
- Aide à l'organisation et à la planification des entretiens
- Formation du dirigeant ou des managers à la réalisation des entretiens
- Établissement d'une trame d'entretien adaptée à l'entreprise

#### Réalisation des entretiens

- Aide à la rédaction
  - d'une communication interne collective sur la tenue à venir des entretiens
  - des invitations individuelles afférentes assorties de la documentation obligatoire

#### Bilan des entretiens

- Accompagnement dans le traitement des entretiens pour définir les actions éventuelles à mener
- Aide à la rédaction d'éventuels courriers de réponse
- Préconisations pour la pérennisation du suivi des entretiens pour les années à venir

# PRESTATION

## Pilotage des rémunérations



**Durée :** à déterminer en fonction de vos besoins



**Intervenante :** consultante en ressources humaines et management



**Public concerné :**  
Dirigeant PME / PMI  
DRH, DAF, RRH



**Sur devis**



**Informations :**  
Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43 / [uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

## >> MOYENS UTILISÉS

Entretiens

Recueil d'information

Grille d'analyse

Procédures

### >> OBJECTIFS

- Construire une stratégie de rémunération en phase avec les objectifs RH de l'entreprise
- Optimiser le budget personnel
- Mettre en place des nouveaux modes de rémunérations
- Valoriser le système de rémunération global auprès des salariés

### >> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

**Trois niveaux d'intervention possibles :**

#### Élaboration d'une politique de rémunération

- Recueil de l'existant, des objectifs visés et du budget
- Analyse des écarts entre pratiques de rémunération et objectifs RH
- Proposition d'un plan d'actions à court et moyen terme

#### Ingénierie de la rémunération

- Mise en place de nouveaux outils de rémunération
- Rédaction de cahiers des charges ou de procédures
- Aide à la sélection et négociation des prestataires
- Communication auprès des salariés

#### Valorisation de la politique de rémunération

- Valorisation auprès de chacun : élaboration d'un Bilan Social Individuel (BSI) respectant la culture et les codes de communication de l'entreprise
- Valorisation auprès de tous : aide à l'animation de réunions sur les outils collectifs (primes d'équipe, épargne salariale, protection sociale, avantages collectifs)

# PRESTATION

## Prévention de l'absentéisme



**Durée :** à déterminer en fonction de vos besoins



**Intervenante :** consultante en ressources humaines et management



**Public concerné :**  
Dirigeant PME / PMI  
DRH, DAF, RRH



**Sur devis**



**Informations :**  
Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43 / [uimmauvergne.org](mailto:uimmauvergne.org)

## >> MOYENS UTILISÉS

Diagnostic de situation

Analyse des causes et de la typologie des absences

Rencontre avec les managers

Plan d'actions

### >> OBJECTIFS

- Un taux d'absentéisme trop élevé est révélateur de dysfonctionnement et entrave la pérennité de l'entreprise. Les absences génèrent des coûts directs et indirects, sur le plan financier mais aussi organisationnel, commercial et humain. Il s'agit de mettre en place une démarche structurée de gestion de l'absentéisme sur les plans correctif et préventif.

### >> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

#### Comprendre l'absentéisme

- Identifier les principales catégories d'absences
- Repérer les facteurs d'absentéisme
- Situer la situation de l'entreprise par rapport à son secteur, à sa taille

#### Proposer une démarche de prévention

- Identifier et réunir les acteurs
- Mettre en place un groupe de travail
- Informer, sensibiliser, communiquer
- Définir ce que l'on va communiquer et les indicateurs de suivi

#### Mettre en place les outils de prévention et de correction

- Mesurer et suivre l'absentéisme
- Communiquer régulièrement et faire parler les chiffres
- Prendre en charge les poly-absents
- Préparer le retour pour prévenir durablement

# PRESTATION

## Le service de contre-visite médicale

Vous êtes conscients de **l'absentéisme** au sein de votre entreprise : **désorganisation, nécessité de palier les absences, coût financier important, perte de chiffre d'affaires...**

Dans ces circonstances, **la contre-visite médicale est une réponse appropriée, rapide et efficace à ces problématiques.**



Nous vous proposons via **notre partenaire Securex** une mise en place des contrôles médicaux adaptés à vos besoins. Le recours au contrôle médical permet **de diminuer l'impact financier mais aussi le coût humain de l'absentéisme** en améliorant les conditions de travail des salariés présents.



**Tarif : nous consulter.**

**Informations :** Joëlle Maubert-Plagne ou Cécile Maury - 04 73 90 15 43 / [uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

## La prévention des Risques psychosociaux



**Durée :** 1 journée (pouvant se répartir en 2 ½ journée)



**Intervenante :** Stéphanie ROUSSET, consultante en prévention santé au travail



**Public concernée :**  
Dirigeants, PME, PMI, DRH, RRH, Toute personne souhaitant participer à une action de prévention des risques psychosociaux dans l'entreprise



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 1 000,00 € HT par jour

**Prix non-adhérent :** nous consulter.

**Informations :**

Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43 / [uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

### >> OBJECTIFS

- Savoir identifier / détecter les expositions aux Risques PsychoSociaux (indicateurs, signaux faibles, alertes)
- Connaître le cadre réglementaire (le cadre légal, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
- Comprendre comment agir en prévention (les acteurs, les outils, le plan d'actions)

### >> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

#### Fondamentaux et outils

Etat des lieux : faire le point et évaluer l'exposition aux RPS et la maturité de l'entreprise en prévention santé travail

Méthodologie : Identifier ce qui pose problème, poser une analyse et construire le plan d'actions

#### Mise en œuvre opérationnelle

Application pratique : mettre à jour le DUERP

Durabilité de l'action : s'organiser en prévention (référents, encadrement, CSE, partenaires de la prévention

Performance en prévention : évaluer les résultats du plan d'actions (indicateurs)

# PRESTATION

## Accompagnement RSE



**Durée :** à déterminer en fonction de vos besoins



**Intervenante :** Julie GRATIEN, formatrice et consultante en développement industriel et RSE



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager, responsable RH, responsable QHSE, et plus généralement toute personne en charge de la démarche RSE



**Sur devis**

**Informations :**  
Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43 / [uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

### >> OBJECTIFS

- Cerner les enjeux et défis de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une PME/ETI industrielle
- Structurer sa démarche RSE
- Se préparer pour l'obtention du « label RSE » délivré par l'UIMM
- Faciliter la réponse aux exigences réglementaires et commerciales (questionnaires des donneurs d'ordre, ECOVADIS, etc.)

### >> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

#### À la carte, en fonction de vos besoins

#### Quelques exemples d'accompagnements possibles :

##### • Évaluation du niveau de performance globale industrielle

- Analyser vos pratiques concernant les 25 enjeux du référentiel UIMM de performance industrielle globale
- Identifier les enjeux prioritaires de l'entreprise
- Évaluer la maturité de l'entreprise pour ses enjeux pertinents

##### • Pilotage de la démarche et du reporting

- Déterminer les priorités d'action liées aux enjeux pertinents
- Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour faire évoluer la stratégie de l'entreprise

##### • Dialogue avec les parties prenantes

- Identifier et hiérarchiser ses parties prenantes
- Engager et entretenir un dialogue pour maîtriser les risques et identifier les opportunités
- Intégrer les attentes des parties prenantes pour consolider le plan d'actions

##### • Valorisation de ses engagements (en interne et en externe)

- Communiquer en externe et animer sa démarche en interne
- Répondre aux exigences clients et anticiper les évolutions réglementaires

## >> MOYENS UTILISÉS

Approche industrielle et pragmatique

Outils méthodologiques dimensionnés pour des PME/ETI

Partage de bonnes pratiques et d'exemples concrets

# PRESTATION

## IA : Analyse d'une problématique métier



**Durée :** 1/2 journée d'accompagnement individuel / 4h



**Intervenant :** Jean-François DELDON, expert en intelligence artificielle



**Public concerné :**  
Dirigeant, manager R&D, bureau d'étude et méthodes, production, performance industrielle, etc



**Prix adhérent UIMM Auvergne :** 500,00 € HT

**Prix non-adhérent :** nous consulter.

**Informations :**  
Joëlle Maubert-Plagne  
04 73 90 15 43 / [uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

### >> OBJECTIFS

- Évaluer la pertinence et la valeur ajoutée d'un outil d'intelligence artificielle appliquée à un cas d'usage concret de mon entreprise

### >> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Analyse et échange autour d'un cas d'usage industriel réel préalablement sélectionné par l'entreprise

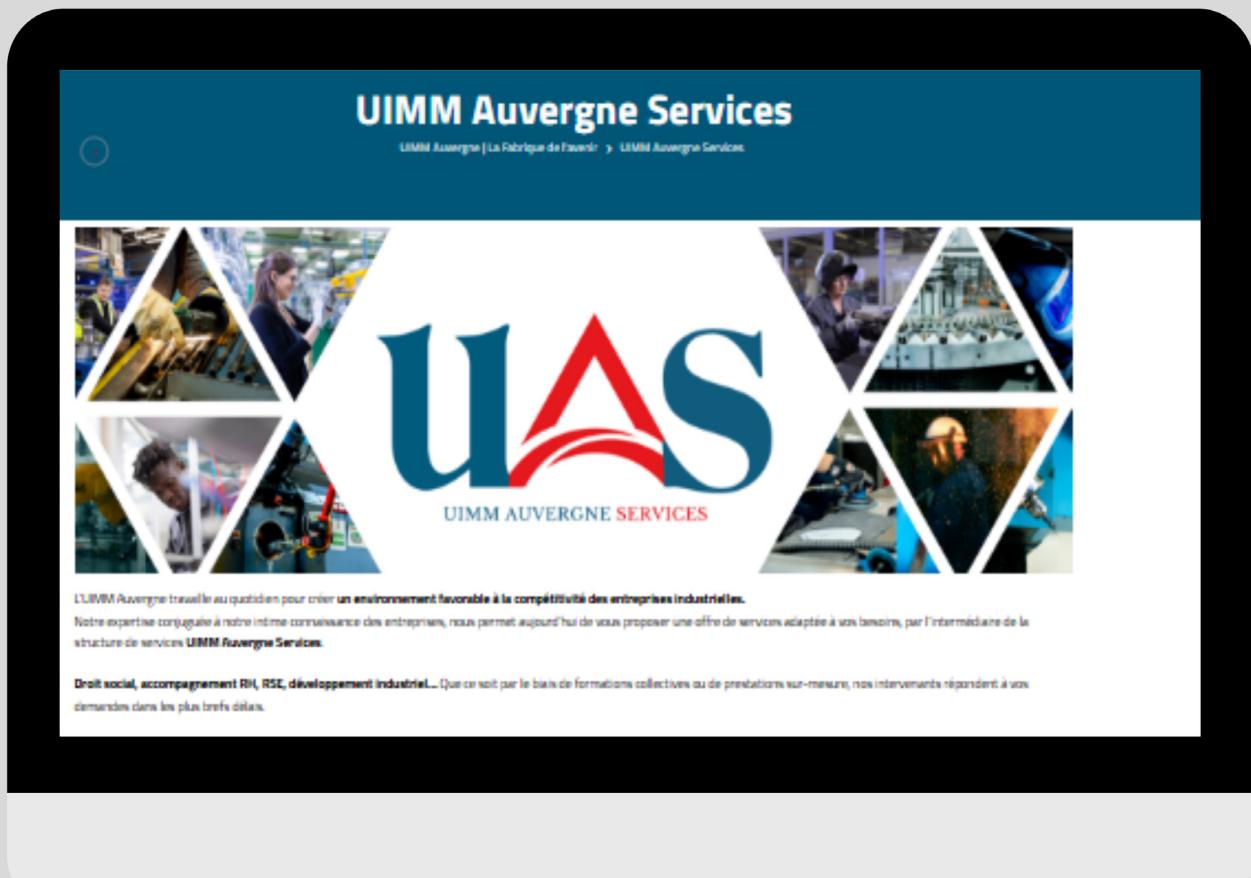
Mise en perspective du cas à partir d'un modèle de démonstration IA afin d'en évaluer la faisabilité, les bénéfices potentiels et les limites

### LIVRABLE

Cahier des charges simplifié du cas d'usage IA

### >> BON À SAVOIR

Les formations IA module 2 et/ou module 3 vous aideront à identifier un cas d'usage adapté



**Retrouvez le calendrier des formations et prestations sur notre site internet**  
**[uimmauvergne.org/services](http://uimmauvergne.org/services)**



**Vous avez un besoin spécifique ?**

Notre équipe se tient à votre disposition pour étudier toute demande personnalisée concernant nos formations et prestations.

**[contact@uimmauvergne.org](mailto:contact@uimmauvergne.org) / 04 73 90 15 43**



9 rue du Bois Joli  
63800 Cournon-d'Auvergne  
**04 73 90 15 43**  
[uas@uimmauvergne.org](mailto:uas@uimmauvergne.org)

Sous l'égide de :



**En savoir plus :**



[www.uimmauvergne.org](http://www.uimmauvergne.org)